

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

ÉTUDE DES MARCHÉS  
DE GÉNITEURS BOVINS EN ASIE

RAPPORT DE SYNTHÈSE

J.M. BERGES et L. MSELLATI



Mars 1990



INSTITUT D'ÉLEVAGE ET DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DES PAYS TROPICAUX  
DÉPARTEMENT DU CIRAD

10, rue Pierre Curie, 94704 Maisons Alfort Cedex (France)

ETUDE DES MARCHES  
DE GENITEURS BOVINS EN ASIE

—  
RAPPORT DE SYNTHESE

J.M. BERGES et L. MSELLATI

*Marché n° 89/31/002/00/101/75/01  
notifié le 3 janvier 1989*

Mars 1990

© MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES/IEMVT 1990

Tous droits de traduction, de reproduction par tous procédés,  
de diffusion et de cession réservés pour tous pays

## SOMMAIRE

	Pages
REMERCIEMENTS .....	3
RESUME-CONCLUSION .....	5
I. OBJET DE L'ETUDE .....	7
II. LA NOUVELLE-CALEDONIE, UNE POSITION STRATEGIQUE DANS LA ZONE INDO-PACIFIQUE .....	9
III. L'ELEVAGE DANS LES PAYS ETUDIES .....	13
1. Données générales .....	13
1.1. PIB et population .....	13
1.2. Agriculture et population rurale .....	14
2. L'élevage .....	14
3. Marché de la viande .....	16
3.1. Production et balance commerciale .....	16
3.2. Consommation de viande bovine et filières concurrentes .....	17
IV. LA TYPOLOGIE DES MARCHES .....	19
1. Marché limitrophe naturel .....	19
2. Marché libéral potentiel .....	20
2.1. L'Australie et la Nouvelle-Zélande .....	20
2.2. La Corée du Sud et le Japon .....	20
3. Marché immature .....	21
3.1. L'Indonésie .....	21
3.2. La Malaisie .....	22
3.3. Les Philippines .....	22
3.4. La Thaïlande .....	23
V. UNE STRATEGIE POUR REpondre AUX ENJEUX COMMERCIAUX ..	25
<b>ANNEXE</b>	
Projet IEMVT-SERSIA "Elevage et amélioration génétique en Nouvelle-Calédonie".....	27



Cette étude de marché en vue de l'exportation de matériel génétique issu de bovins à viande élevés en Nouvelle-Calédonie comporte :

- un rapport de synthèse sur la typologie et les tendances de ce marché ;
- un rapport sur l'élevage et la production de matériel génétique en Nouvelle-Calédonie ;
- une série de monographies présentant l'élevage dans chacun des dix pays étudiés, à savoir :
  - . Australie
  - . Corée du Sud
  - . Iles Fidji
  - . Indonésie
  - . Japon
  - . Malaisie
  - . Nouvelle-Zélande
  - . Philippines
  - . Thaïlande
  - . Vanuatu

**REMERCIEMENTS**

Nous adressons tous nos remerciements aux services de la Direction culturelle du ministère des Affaires étrangères pour leur participation à l'élaboration de cette étude.

Nous tenons, d'autre part, à remercier tout particulièrement les responsables des services de l'Elevage ainsi que le personnel des postes d'expansion économique des pays visités qui nous ont beaucoup aidés dans l'accomplissement de notre travail.

## RESUME - CONCLUSION

Cette étude avait pour but d'identifier les débouchés extérieurs pour le matériel génétique issu de Nouvelle-Calédonie.

**La Nouvelle-Calédonie, une position stratégique dans la zone indo-pacifique.**

La Grande Terre possède une longue tradition d'élevage ; en 1982 était constituée à Nouméa une Unité de Sélection et de Promotion des Races bovines calédoniennes (UPRA-NC) donc l'action se concrétisait en 1988 par l'inscription au Herd-Book, de plus de 1 000 animaux de race Limousine principalement, mais également Charolaise et Santa Gertrudis.

Avec un marché intérieur limité, un statut sanitaire privilégié et une position géographique centrale, la Nouvelle-Calédonie ne pouvait que s'intéresser aux marchés voisins et ceci, dans le cadre plus général de sa participation aux échanges commerciaux régionaux.

La mise en route d'un laboratoire de reproduction à Port Laguerre, sous l'autorité de l'IEMVT, permet, de plus, d'offrir aujourd'hui une gamme complète de matériel génétique confirmé : reproducteurs vifs, semence congelée et embryons congelés.

**La région présente trois types de marchés différents.**

### **1. Les Etats du Pacifique Sud, un marché limitrophe naturel.**

Il y a un besoin réel de génétique dans ces petits Etats insulaires qui veulent développer leur filière viande et créer des noyaux en race pure ; c'est le cas en particulier du Vanuatu et des Fidji. Ce marché, actuellement aux mains des pays anglo-saxons, surtout Australie et Nouvelle-Zélande, est néanmoins dépendant du programme d'aide multilatérale CEE-CPS pour le développement de cette filière dans la région.

La demande porte sur une cinquantaine de reproducteurs vifs, une centaine d'embryons et quelques centaines de paillettes.



## 2. L'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée et le Japon, un marché libéral potentiel.

L'Australie, et dans une moindre mesure la Nouvelle-Zélande, doivent affronter la nécessité de renouveler leur stock génétique afin de s'adapter aux nouvelles exigences du marché régional de la viande. Ces deux pays, où le marché intérieur est très important, constituent un marché porteur pour la génétique calédonienne. La demande s'organise autour des animaux vifs pour l'Australie et d'embryons pour la Nouvelle-Zélande qui s'entoure de mesures sanitaires très strictes.

Le Japon et la Corée voient leur demande intérieure en viande bovine croître très rapidement. Afin de répondre à leurs besoins, ils ouvrent leurs frontières aux produits carnés importés et développent leur filière bovine restée très traditionnelle. La génétique française peut, dans ce contexte, constituer une alternative aux races anglo-saxonnes.

Dans ces quatre pays, la pénétration du marché repose sur un effort commercial et de promotion important.

## 3. L'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande, des marchés immatures.

Il s'agit de pays demandeurs de matériel génétique mais avec de la recherche d'accompagnement : Malaisie, Indonésie, Philippines et, dans une moindre mesure, la Thaïlande qui se prévaut d'un secteur privé dynamique.

Ces pays, demandeurs de savoir-faire, dans le court terme, ont en commun un défaut d'organisation de la production qui ne permet pas de valoriser la génétique de qualité. Ils sont donc demandeurs d'expertise en matière d'organisation de l'amélioration génétique (sélection et croisement), préalable indispensable à une approche commerciale de ces marchés dans le moyen terme.

### Une stratégie pour répondre à des enjeux commerciaux.

La Nouvelle-Calédonie peut servir de plateforme pour la promotion de l'élevage français dans le Pacifique. La seule activité de commercialisation de matériel génétique n'est pas économiquement viable mais la proximité de marchés importants, comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, justifie la création d'une structure qui associerait les différents acteurs de la filière génétique française (calédonienne et métropolitaine). Le projet de création d'une structure commerciale chargée de valoriser l'élevage calédonien, lancé en 1987 par l'IEMVT et SERSIA, reste donc d'actualité.



## I. OBJET DE L'ETUDE

Cette mission était financée par le ministère des Affaires étrangères (marché n°89/31/002/00/101/75/01) pour la réalisation d'une étude de marché en vue de l'exportation de matériel génétique issu de bovins à viande élevés en Nouvelle-Calédonie vers les pays de la zone indo-pacifique. Elle prévoyait la visite de trois groupes de pays :

- Pacifique Sud : Polynésie française, Fidji, Salomon, Vanuatu, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa occidentales ;
- Pacifique occidental : Indonésie, Philippines, Thaïlande, Malaisie, Corée du Sud, Japon ;
- Australie et Nouvelle-Zélande.

Le présent rapport concerne les visites effectuées dans les pays suivants :

- Australie,
- Corée du Sud,
- Fidji,
- Indonésie,
- Japon,
- Malaisie,
- Nouvelle-Zélande,
- Philippines,
- Vanuatu

Nous y avons ajouté la Thaïlande car, bien que la mission n'y soit pas passée, c'est un pays où intervient l'IEMVT.

## II. LA NOUVELLE-CALÉDONIE, UNE POSITION STRATÉGIQUE DANS LA ZONE INDO-PACIFIQUE.

### Un élevage fort

Résultante du sous-peuplement agricole et de la faible valeur agro-économique du terroir, l'élevage est la plus ancienne et la plus constante activité du monde rural non autochtone de l'île. Même si de profondes mutations s'annoncent en relation avec l'évolution socio-économique récente du Territoire, l'élevage reste la première spéculation de la brousse. La part de l'agriculture dans l'économie territoriale est cependant faible : 1,8 p.100 du PIB. L'élevage bovin dans la production agricole représente quand même 20 p.100 de la production totale agricole.

### Une génétique de qualité

Sous l'impulsion de l'UPRA-NC créé en octobre 1982 et de l'IEMVT, sélection et innovations techniques se sont organisées. La race Limousine, avec 16 000 têtes en race pure, dont 1 200 sont inscrites au Herd Book, fait figure de tête de proue de l'élevage calédonien. Les 121 000 bovins présents sur l'île ont soixante-dix pour cent de sang Limousin.

### Un statut sanitaire unique

Les conclusions de l'enquête zoosanitaire de 1984 ont été que la Nouvelle-Calédonie est indemne des maladies épizootiques qui constituent dans d'autres régions du monde de véritables fléaux, tant par les mortalités qu'elles occasionnent que par le frein aux échanges internationaux qu'elles représentent. De manière plus spécifique, les bovins du territoire sont indemnes des maladies épizootiques classiques, de la brucellose, de la tuberculose et des trypanosomoses. Les seuls problèmes infectieux pouvant être cités sont la fréquence des leptospiroses, le danger potentiel de la dermatophilose, et la présence de la paratuberculose, de l'IBR-IPV et de la maladie des muqueuses.

Considérant l'ensemble du Pacifique Sud, on constate que de nombreuses maladies présentes dans les pays voisins n'existent pas sur le Territoire et qu'aucune des maladies existant en Nouvelle-Calédonie, n'est absente des autres pays. Ainsi donc, la situation sanitaire de la Nouvelle-Calédonie, à condition qu'elle soit préservée, peut constituer un argument favorable à l'exportation d'animaux et de produits d'origine animale.



### Un marché à l'exportation

Les produits de l'élevage sont l'un des rares moyens d'intégration dans les échanges commerciaux régionaux dont jouit la Nouvelle-Calédonie. La production locale n'assurait en 1988 que 65 p.100 environ de la consommation de viande (production 2 370 t et consommation 3 600 t). Le marché intérieur de la génétique est limité ; mais sa position géographique, le coût de production compétitif du matériel génétique et l'image de marque de l'élevage français donnent à la Nouvelle-Calédonie des atouts décisifs dans la région.

Les tableaux 1 et 2 indiquent les quantités théoriques et les prix des produits destinés à l'exportation.

Tableau 1 - Production annuelle de matériel génétique en Nouvelle-Calédonie

	Limousin	Charolais	Santa Gertrudis
Animaux vifs (têtes)			
Mâles	55	30	-
Femelles	300-400	30	-
Semence (paillettes)	100 000	3 000	3 000
Embryons (unités)	300-400	50	

Tableau 2 - Prix de vente

	PRIX (F CFP)	DISPONIBILITES		
		CHAROLAIS	LIMOUSIN	SANTA GERTRUDIS
1. ANIMAUX VIFS				
. Mâles inscrits "Elevage"	200 000 - 250 000	++	++	+
. Mâles inscrits "Commercial"	150 000 - 200 000	+	+++	+
. Femelles inscrites "Origine"	150 000 - 180 000	+	++	+
. Femelles inscrites "Commercial"	100 000 - 130 000	+	++++	+
2. SEMENCE				
. Paillettes	750	++	++++	++
3. EMBRYONS	37 500	+	+++	-

Dans l'état actuel des choses, la production d'embryons n'est pas capable de rentabiliser les structures en place ; aujourd'hui, le laboratoire est plus orienté vers la recherche que vers la production.

Le marché devrait absorber au moins 300 embryons par an, entre l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats du Pacifique. Cela suppose :

- la résolution des problèmes techniques qui se posent toujours ;
- un développement du laboratoire vers une production à plus grande échelle ;
- un investissement commercial auquel peuvent être associés les différents partenaires de la filière génétique française tant calédonienne que métropolitaine.

Le "vif" jouit d'une position avantageuse dans la région en ce qui concerne les coûts de transport, dans la mesure où le statut sanitaire est maintenu et reconnu.

Les paillettes permettraient, quant à elles, de rentabiliser à moindre effort une action de promotion, il s'agit cependant d'un produit d'accompagnement qui complète la gamme.

Tous les pays visés sont disposés à reconnaître le statut sanitaire de la Nouvelle-Calédonie, mais l'état d'avancement des protocoles d'accord est très inégal. Le Japon, l'Indonésie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande disposent déjà de propositions types.

C'est dans le but de rechercher et d'identifier les débouchés extérieurs pour la génétique bovine calédonienne que cette étude a été financée.



### III. L'ELEVAGE DANS LES PAYS ETUDIÉS

#### 1. Données générales

##### 1.1. PIB et population

Le PIB per capita permet de distinguer les pays riches (Japon, Australie, Nouvelle-Zélande et Nouvelle-Calédonie) des pays à faibles revenus ou revenus intermédiaires, selon la classification de la Banque Mondiale (Indonésie, Thaïlande Philippines, Fidji, Vanuatu) ; deux pays cependant émergent de ce deuxième groupe, la Malaisie et la République de Corée.

Tableau 3 - PIB per capita, population et densité dans les pays étudiés

	PIB/hab. (\$ US)	Population (Milliers d'habitants)	Densité (Nbre hab./km <sup>2</sup> )
Indonésie	500	168 500	87
Malaisie	1 957	16 900	51
Philippines	565	58 700	195
Thaïlande	850	53 700	104
Japon	19 500	122 000	325
Corée du Sud	4 040	42 600	433
Australie	12 100	16 000	2
Nouvelle-Zélande	7 460	3 300	12
Nouvelle-Calédonie	5 760	145	8
Fidji	1 470	715	38
Vanuatu	1 170	148	12

En ce qui concerne les caractères démographiques de ces pays, seule la densité est intéressante dans la mesure où il existe une relation inversement proportionnelle entre nombre d'habitants au km<sup>2</sup> et potentiel pastoral. La densité conditionnera également le type d'élevage, extensif ou intensif, en fonction des surfaces disponibles.

## 1.2. Agriculture et population rurale

Les pays "riches" voient leur PIB agricole compris entre 1,8 et 8 p.100 du PIB total, à la différence des autres pays à vocation agricole où la contribution de ce secteur à l'économie nationale est voisine de 25 p.100 et où l'essentiel de la population, plus de 60 p.100, vit en zone rurale.

Tableau 4 - PIB agricole, PIB élevage et population rurale dans les pays étudiés

	PIB Agricole (p.100 PIB total)	PIB Elevage (p.100 PIB agricole)	Population rurale (p.100 Population totale)
Indonésie	25	11	73
Malaisie	20	15	60
Philippines	26	19	59
Thaïlande	17	18	79
Japon	2,1	25	7
Corée du Sud	12	24	25
Australie	3,5	52	15
Nouvelle-Zélande	8	90	17
Nouvelle-Calédonie	1,8	20	25
Fidji	25	12	61
Vanuatu	25	15*	80

\* estimation des auteurs

## 2. L'élevage

Le tableau 4 nous montre que, mis à part l'Australie et la Nouvelle-Zélande où l'élevage occupe une place capitale, la constitution de l'élevage au PIB agricole varie entre 12 et 25 p.100.

Il existe cependant des pays d'élevage autres que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ce sont la Nouvelle-Calédonie, les Fidji et le Vanuatu qui entretiennent plus de 0,5 bovin par habitant (Cf. tableau 5).



Tableau 5 - Effectifs de bovins et de buffles et nombre par habitant

	Effectifs bovins-buffles (milliers de têtes)	Nombre/habitant
Indonésie	13 000	0,08
Malaisie	820	0,05
Philippines	4 600	0,08
Thaïlande	11 000	0,20
Japon	4 667	0,04
Corée du Sud	2 040	0,05
Australie	23 600	1,5
Nouvelle-Zélande	7 900	2,4
Nouvelle-Calédonie	121	0,8
Fidji	340	0,5
Vanuatu	105	0,7

La structure du troupeau bovin et bubalin du tableau 6 nous permet de faire une autre distinction quant à la nature de la production de viande. En Corée, en Australie et dans les pays insulaires du Pacifique Sud c'est un produit de l'élevage allaitant ; en Nouvelle-Zélande et au Japon, c'est un sous-produit du lait ; en Indonésie, Polynésie, Thaïlande et aux Philippines, c'est un sous-produit du travail, qu'il provienne de buffles ou de bovins.

Tableau 6 - Structure du cheptel bovin

	Bovins viande	Bovins lait	Buffles	Total
Indonésie	9 560 000	225 000	3 250 000	13 035 000
Malaisie	470 000	110 000	240 000	820 000
Philippines	1 700 000	10 000	2 900 000	4 610 000
Thaïlande	4 900 000	75 000	6 000 000	10 975 000
Japon	2 650 000	2 017 000	0	4 667 000
Corée du Sud	1 559 000	480 000	0	2 039 000
Australie	20 850 000	2 750 000	0	23 600 000
Nouvelle-Zélande	4 620 000	3 280 000	0	7 900 000
Nouvelle-Calédonie	121 000	négligeable	0	121 000
Fidji	248 000	92 000	0	340 000
Vanuatu	105 000	négligeable	0	105 000

### 3. Marché de la viande

#### 3.1. Production et balance commerciale

Si l'Australie, la Nouvelle-Zélande, et dans des volumes beaucoup plus faibles le Vanuatu, sont des pays excédentaires, nombre de pays sont déficitaires et importateurs de grande quantité de viande en provenance principalement d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Le tableau 7 fait apparaître dans ce deuxième groupe la Malaisie, le Japon, la Corée du Sud, la Nouvelle-Calédonie et les Fidji. L'autosuffisance de l'Indonésie, de la Thaïlande et des Philippines n'est qu'apparente ; pour l'Indonésie, la faiblesse de l'approvisionnement est à mettre en relation avec la pauvreté du pays ; aux Philippines, le marasme du secteur de la viande bovine est à lier à la dégradation générale de la situation économique, quant à la Thaïlande, elle pratique des droits de douane élevés. De plus, il est utile de rappeler que ces chiffres ne concernent que les abattages officiels contrôlés et ne tiennent donc pas compte, ni des importations clandestines d'animaux vivants, ni de l'autoconsommation en zone rurale (Cf. tableau 7 Ressources/ emplois).

Tableau 7 - Ressources/emplois - viande bovine/bubaline -  
(milliers de tonnes)

	Production nationale	Import	Export	Consommation	Taux d'auto-approvisionnement
Indonésie	284	2	-	286	99
Malaisie	15	20	-	35	43
Philippines	219	5	-	224	98
Thaïlande	242	négligeable	-	242	100
Japon	565	319*	-	884	64
Corée du Sud	160	53*	-	213	75
Australie	1 156	-	555	601	-
Nouvelle-Zélande	540	-	408**	132	-
Nouvelle-Calédonie	2,37	1,23	-	3,6	66
Fidji	3,6	1,7	-	5,3	68
Vanuatu	2,65	0,15	1,00	1,8	-

\* Le marché japonais et coréen de la viande se libéralise, l'ouverture des frontières permettra l'augmentation rapide des importations de viande jusqu'alors soumises aux quotas.

\*\* Les sources officielles donnent 275 000, la différence provient du calcul effectué en TEC.



### 3.2. Consommation de viande bovine et filières concurrentes

L'élasticité de la demande en viande bovine par rapport au revenu est un aspect bien connu. Néanmoins, cela suppose en Asie un changement simultané dans le comportement alimentaire qui concourt, avec la politique des pouvoirs publics, au développement des filières industrielles porcines et aviaires. Ainsi dans les pays de l'ASEAN plus de 60 p.100 des protéines d'origine animale proviennent des porcs ou des volailles. Il faut également tenir compte des interdits de consommation des Musulmans qui limitent le développement de la filière porcine en Indonésie et en Malaisie.

Tableau 8 - Consommation (kg/hab./an)

	Bovins+Buffles	Ovins-caprins	Porcs	Volailles	Total
Indonésie	1,7	0,6	0,9	2,3	5,5
Malaisie	2,1	0,7	7,5	9,0	19,3
Philippines	3,8	négligeable	11,3	3,6	18,7
Thaïlande	4,5	négligeable	8,6	9,2	22,3
Japon	7,3	1,6*	16,2	13,4	38,5
Corée du Sud	4,2	négligeable	9,8	3,6	17,8
Australie	39	24	17	23	103
Nouvelle-Zélande	40,5	37,2	15	NC	92,7**
Nouvelle-Calédonie	24,8	2,8	9,1	32	68,7
Fidji	7,3	8,3	0,8	5,5	21,9
Vanuatu	13	NC	NC	NC	13**

\* Estimation ;

\*\* Totaux partiels.

En ce qui concerne les tendances dans la consommation de viande, elles sont à la hausse dans tous les pays déficitaires et stables dans les pays excédentaires. Le marché de la viande dans cette région du monde a donc des jours cléments devant lui.

#### IV. LA TYPOLOGIE DES MARCHES

Comme nous l'avons vu précédemment, la situation de ces pays est très différente, tant du point de vue de leur taille que de leur population ou de leur richesse. L'importance et le rôle de l'élevage, ainsi que le marché de la viande bovine qui déterminent la nature des besoins en matériel génétique, sont également très variables d'une région à l'autre.

Néanmoins, les similitudes qui existent entre les pays pour certains de ces caractères ont permis de distinguer trois types de marché :

- un marché limitrophe naturel : ce sont les Etats du Pacifique Sud, en particulier les Fidji et le Vanuatu ;
- un marché libéral potentiel : représenté par l'Australie et la Nouvelle-Zélande d'une part, le Japon et la Corée d'autre part, qui pour des motifs différents peuvent avoir recours à la Nouvelle-Calédonie ;
- un marché immature : ces pays, Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande, ne sont techniquement pas capables et n'ont pas les moyens de valoriser de la génétique de qualité.

##### 1. Marché limitrophe naturel

Ce marché est actuellement aux mains des anglophones ; chacun de ces Etats insulaires constitue un petit marché, fragmenté, où il convient de développer la production locale de viande. Ces Etats tournent sur des noyaux limités et anciens d'animaux. Il convient donc de renouveler ce sang et d'augmenter la productivité. Il est possible de pénétrer ce marché en s'appuyant sur des projets de coopération dans le secteur élevage, cela dépendra en particulier de la position de la France au sein de la CPS. Le projet de développement de la filière viande bovine (CEE-CPS) constitue une demande effective de reproducteurs vifs et d'embryons, respectivement une cinquantaine et une centaine. L'avantage des premiers étant la rapidité de la mise en route du programme ; les avantages des seconds étant les coûts et les risques sanitaires moindres.

Enfin, il existe une demande ponctuelle pour de la semence, soit encore au sein d'un programme CPS-CEE, soit de la part d'autres Etats comme les îles Samoa occidentales ou



les Iles Salomon. La situation géographique donne à la Nouvelle Calédonie un avantage compétitif par rapport aux prix que peuvent pratiquer les divers pays fournisseurs.

## **2. Marché libéral potentiel**

### **2.1. L'Australie et la Nouvelle-Zélande**

L'Australie, et dans une moindre mesure la Nouvelle-Zélande, sont de gros producteurs de viande. Les exportations des produits de l'élevage couvrent une partie importante des ressources en devises de ces pays, ce secteur est donc stratégique dans leurs économies. Pour répondre à l'évolution du marché mondial, en particulier une demande croissante de viande maigre et l'ouverture des marchés coréens et japonais, les Australiens devront, selon les spécialistes, augmenter leur cheptel et changer leur stock génétique. La production intérieure ne peut satisfaire la demande conjoncturelle de mâles de monte naturelle ; le marché intérieur australien était de 30 000 taureaux et 170 000 embryons de race à viande l'année dernière. Si l'Australie constitue un marché porteur pour les animaux vifs et les embryons, la Nouvelle-Zélande, en raison de sécurité sanitaire, ne s'intéresse qu'aux embryons et ce, afin d'exporter de la génétique vers l'Australie.

Ces deux pays ont en commun le besoin de renouveler leur "sang" ; dans ce contexte, la position de la Nouvelle-Calédonie est favorable avec son stock "full french" de géniteurs limousins sur pied, directement utilisables par l'industrie de la viande.

### **2.2. La Corée du Sud et le Japon**

La demande en matériel génétique est à lier à l'évolution intérieure de la production et de la consommation de viande bovine. Les pays ont des situations comparables avec un marché intérieur de la viande en forte expansion, s'accompagnant de modifications des habitudes alimentaires. Tous deux sont à un carrefour avec des politiques d'ouverture progressives de leur marché aux importations de viande.

Du degré d'ouverture dépendra le développement de la production nationale en tout état de cause limité par les surfaces disponibles.

Les opérateurs privés sont très attentifs et très intéressés par le savoir-faire et la technologie français.



Ces marchés sont potentiellement intéressants, mais leur pénétration nécessite une approche commerciale. De plus, étant donné leur taille, il est fondamental d'élaborer une stratégie commune avec les organismes professionnels de métropole.

### 3. Marché immature

Il s'agit des pays demandeurs de matériel génétique mais avec de la recherche d'accompagnement : Malaisie, Indonésie, Philippines et, dans une moindre mesure, la Thaïlande qui se prévaut d'un secteur privé dynamique.

Ces pays, demandeurs de savoir-faire dans le court terme, ont en commun un défaut d'organisation de la production qui ne permet pas de valoriser la génétique de qualité. Ils sont donc demandeurs d'expertise en matière d'organisation de l'amélioration génétique (sélection et croisement), préalable indispensable à une approche commerciale de ces marchés dans le moyen terme.

Tous ces pays, dont le niveau de vie progresse rapidement, ont une politique de développement de leur production de viande bovine, parfois assumée par le secteur privé, et pour la réalisation de laquelle l'approvisionnement domestique en animaux d'embouche est insuffisant. A l'exception de l'Indonésie, et peut-être de la Thaïlande, ils recourent à l'importation d'animaux maigres d'Australie et Nouvelle-Zélande.

On constate dans ces pays un regain d'intérêt pour l'élevage à viande, à l'issue de programmes fructueux de développement de la production laitière.

Les pays européens ou océaniques capables de proposer un savoir-faire et des technologies concurrents des nôtres sont très présents depuis longtemps dans ces pays (Australie, Nouvelle-Zélande) et il importe d'intervenir rapidement. On peut citer le projet de coopération néo-zélandais sur la sélection des bovins de Bali en Indonésie, commencé il y a trois ans.

#### 3.1. L'Indonésie

Dans ce pays, la demande en matériel génétique est quasi inexistante (un ou deux reproducteurs Limousins ou Charolais pour l'insémination). Les assistances techniques étrangères occupent le terrain en matière de recherche zootechnique et vétérinaire. La seule approche entrevue se situe au niveau de la PPSKI (Association Indonésienne des Producteurs de bovins laitiers et de boucherie). Cette puissante organisation



professionnelle pourrait assurer la diffusion de matériel génétique amélioré dans le cadre d'un programme de développement de l'embouche intensive bovine selon des modalités à définir.

### 3.2. La Malaisie

La situation est très comparable, avec un certain retard, (absence de centre d'insémination) et il n'y a pas, dans le domaine de l'élevage à viande, d'assistance étrangère. D'importants moyens financiers sont mobilisés par les institutions nationales de recherche et de développement (MARDI, VRLDI, Universités).

Trois axes de coopération ont été identifiés :

- mise en place d'un schéma de sélection sur le modèle de celui de Nouvelle-Calédonie, et appliqué à la race Kedah Kelantan ;
- réalisation d'un programme de recherches sur l'élevage sous plantations (cocoteraies, hévéas, etc.) valorisant l'expérience IEMVT-IRHO du Vanuatu notamment ;
- participation à la mise en place d'un programme national d'insémination artificielle qui fera suite à la construction du centre d'insémination artificielle en cours.

### 3.3. Les Philippines

La situation financière et politique du pays obère fortement tout projet à l'heure actuelle.

Toutefois, des demandes ont été formulées par le secteur privé d'une part, le PCARRD d'autre part (Philippines Council for Agricultural, Forestry and National Resources Research and Development).

Les demandes privées de matériel génétique ont un caractère pontuel et conjoncturel.

Au niveau du PCARRD, une demande officielle est attendue, portant sur des programmes de sélection.

L'aide japonaise met en place un réseau d'insémination artificielle (JICA).

### 3.4. La Thaïlande

Bien que la mission ne se soit pas rendue sur place, le marché et la situation sont semblables à ceux des autres pays de ce groupe ; une différence notable cependant, une demande intérieure en matériel génétique qui émane directement des éleveurs et un secteur privé qui a su s'adapter et assurer une distribution capillaire de semence en particulier. Un léger effort de promotion devrait rapidement porter ses fruits dans ce pays.

Ces quatre pays représentent cependant un petit marché, pour quelques reproducteurs et de la semence congelée, avec par ordre décroissant d'intérêt, la Malaisie, la Thaïlande, l'Indonésie et les Philippines.



## V. UNE STRATEGIE POUR REpondre AUX ENJEUX COMMERCIAUX

De la typologie des marchés évoquée précédemment, résultent deux types d'opportunités :

- d'une part, des possibilités de coopération scientifique et technique avec l'IEMVT, dont les modalités restent à définir;
- et d'autre part, des possibilités de contrat d'exportation pour le matériel génétique (animaux, semences) principalement fourni par l'UPRA de Nouvelle-Calédonie.

Tous ces pays sont disposés à reconnaître le statut sanitaire de la Nouvelle-Calédonie, mais l'avancement des protocoles d'accord est très inégal. Le Japon, l'Indonésie, la Nouvelle-Zélande et l'Australie disposent de propositions types.

De plus, l'élevage français reste un savoir-faire mal promu dans la région. D'où la proposition de créer une structure à vocation commerciale pour la promotion de l'élevage français dans la zone indo pacifique, dont la localisation serait à Nouméa.

Les partenaires sont à rechercher auprès des différents opérateurs de la "filiale-reproduction" du secteur privé, matériel génétique (SERSIA), matériel d'insémination (IMV), identification (Chevillot). Dans ce contexte, l'IEMVT pourrait servir de base pour le soutien scientifique et technique. Seule une action concertée permettrait de pénétrer le marché de la région. Nous donnons en annexe le projet IEMVT-SERSIA rédigé fin 1987 et qui demanderait à être élargi en fonction des présentes conclusions.

Comme toujours en Asie, une représentation régionale permanente contribuerait certainement à accélérer et développer les activités commerciales, étant entendu qu'une période d'investissement est à prévoir pour la prospection et l'implantation sur le marché.

**ELEVAGE ET AMELIORATION GENETIQUE****EN NOUVELLE-CALEDONIE****VALORISATION ET EXPORTATION**

Le projet de création d'une structure commerciale chargée de valoriser l'élevage calédonien se fonde essentiellement sur :

- 5 arguments techniques et commerciaux ;
- des moyens et des partenaires spécialisés ;
- des objectifs.

Le projet pourrait être conduit en deux phases :

- mise en place de la structure et appréciation de la "faisabilité" de ce projet ;
- fonctionnement et élargissement éventuel à de nouveaux partenaires.

**ARGUMENTS TECHNIQUES ET COMMERCIAUX**

1. Un statut zoosanitaire de qualité exceptionnelle (Cf. "Animal Health Survey in New Caledonia - Final Report", 1984).
2. Un élevage organisé et agréé : l'UPRA-NC (cf. plaquette) associée aux livres généalogiques métropolitains (Herd-Book Charolais et Herd-Book Limousin).
3. Une conduite scientifique de l'amélioration génétique (Cf. plaquette et cassettes audiovisuelles) incluant en particulier l'utilisation des gènes des meilleurs taureaux testés de métropole.
4. Des races bouchères françaises acclimatées à l'élevage en climat tropical (Cf. plaquette et cassettes audiovisuelles).
5. Une position centrale en zones indo-pacifique et asiatique.



## MOYENS ET PARTENAIRES

### 1. En Métropole

- . Des organismes techniques : l'UNLG (c/o HBC et HBL), l'IEMVT et l'UNCEIA (dont Services techniques du Laboratoire Maisons Alfort).
- . Un organisme commercial : la SERSIA - premier exportateur français et cinquième exportateur mondial de génétique animale, agissant pour le compte de l'ensemble des Unités de sélection et des Coopératives françaises d'élevage et d'I.A.

### 2. En Nouvelle-Calédonie

- . l'UPRA-NC.
- . des éleveurs privés.
- . l'IEMVT, disposant notamment de spécialistes vétérinaires et zootechniciens maîtrisant l'ensemble des problèmes de l'élevage bovin et des moyens modernes de reproduction (l'insémination artificielle, la synchronisation de l'oestrus et la transplantation embryonnaire).

## OBJECTIFS

### 1. Valoriser les qualités de l'élevage calédonien sur le territoire

- . Créer un groupement de producteurs de reproducteurs.
- . Poursuivre l'amélioration génétique du cheptel et atteindre l'équilibre offre-demande en viande de qualité et en produits laitiers.

### 2. Exporter la génétique française

- . Vente de reproducteurs sur pied sur des marchés géographiquement proches pour la Nouvelle-Calédonie, mais économiquement et sanitairelement partiellement ou totalement fermés aux animaux métropolitains.

- . Vente de semence et d'embryons sur des marchés sanitaires fermés aux gènes produits en métropole sous forme d'une "production en relais".
- . Vente de techniques modernes de reproduction et de formation par les spécialistes NC aux pays en phase de développement dans le domaine de l'élevage.

### **LA STRUCTURE PROJETEE**

Création d'une société commerciale de type SA.

#### **1. Actionnaires possibles ou souhaités**

- . Un groupement agréé de producteurs issu de l'UPRA-NC.
- . Eleveurs NC privés, leaders dans leur race.
- . SERSIA.
- . Une banque ou un organisme financier : la Caisse centrale de Coopération économique c/o PROPARCO.
- . Le ministère des DOM-TOM (sous une forme à déterminer).

#### **2. Organismes techniques associés**

- . UPRA-NC.
- . IEMVT, notamment par contrats de mise à disposition des spécialistes travaillant sur le Territoire.

#### **3. Moyens humains immédiats**

- . Détachement à temps partiel d'un spécialiste de l'IEMVT en vue :
  - de mener à bien les formalités de création de la société ;
  - d'assurer en relation avec SERSIA et ses représentants, dans l'ensemble de la zone géographique, l'appréciation de la "faisabilité" du projet par une étude approfondie des marchés ;
  - de réaliser des actions de promotion et de prospection commerciale, en relation avec SERSIA, ainsi que dans le cadre d'opérations spécifiques conduites par la SOPEXA, l'ACTIM, le CFCE et le CFCM. Pour ces actions seraient distingués deux types de pays en fonction de critères géographiques, techniques et économiques :



- . petits marchés dits "en direct" : animaux NC vifs et semence d'origine métropolitaine, Fidji, Ile Maurice, Vanuatu, Papouasie-Nouvelle-Guinée ;
- . marchés prioritaires en partenariat avec la métropole/SERSIA : Indonésie, Thaïlande, Corée du Sud, Malaisie, Hong-Kong, Philippines. Sous réserve d'un accord sanitaire : Australie, Nouvelle-Zélande et Japon.
- . Embauche d'une secrétaire administrative - export (à temps partiel puis complet si possible dans le cadre d'un emploi-formation).

#### 4. Evolution

A l'issue de cette première phase et en fonction de l'ensemble des données recueillies :

- confirmation des moyens optimaux de fonctionnement ;
- passation éventuelle d'accords techniques et commerciaux avec certaines entreprises ou pays étrangers, en particulier avec la JICA - Japon International Cooperation Agency ;
- élargissement à de nouveaux actionnaires concernés par la filière bovine et la reproduction comme IMV (Société française, premier fabricant mondial de matériels d'insémination et de transplantation), l'AIR LIQUIDE (Division cryogénique), Ets CHEVILLOT (matériel d'élevage), laboratoires vétérinaires, etc.

#### En résumé : pourquoi ce projet ?

La Nouvelle-Calédonie : une démonstration vivante des capacités de l'élevage français dans une zone d'avenir sur le plan économique.

SERSIA - Paris, le 15 octobre 1987